



Conseil exécutif 2021-2022

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #11 - Été 2021

Lundi le 2 août 2021

Format visioconférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Emily Abud

Saïd Kassabie

Charles-Alexandre Groleau

Sacha Vincent

Sarah-Jade Bilodeau

Pierre-Alexandre Chagnon

Sophie Martel

Gabriel Arsenaault

Observateur.rices:

1. Ouverture de la séance

Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 18h36.

2. Désignation du praesidium

Sacha Vincent propose Emily Abud à la présidence et Gabriel Arsenaault et Sarah-Jade Bilodeau au secrétariat.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Gabriel Arsenaault propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2021.

Sophie Martel appuie.

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

6.1. Consultation des membres

Saïd Kassabie : Vous avez tous rempli le document pour les questions. Dans les prochains jours, je vais préparer la plateforme de consultation. Moi, Sophie et Sarah-Jade allons sûrement tenir une réunion et voir pour que ce soit envoyé avant la rentrée des premières années.

7. Dossiers internes

7.1. Guide électoral - Adoption

Saïd Kassabie : J'ai mis le guide en annexe si vous voulez la consulter.

Saïd Kassabie propose que le conseil exécutif entérine le guide électoral.

Sophie Martel appuie.

Pierre-Alexandre Chagnon : Quand on dit qu'on va pouvoir voter à l'entre-deux, comment ça va se passer?

Saïd Kassabie: C'est un carton posé sur une table avec un ordinateur posé sur cette table pour que les gens puissent aller voter.

Sophie Martel : Est-ce que pour le discours ce sera seulement les membres du CE qui seront présents comme l'an dernier (diffusé en ligne) ou toute la communauté étudiante est invitée à y assister et à poser des questions?

Saïd Kassabie: Accessible à tous.tes. L'année dernière c'était parce que les places étaient limitées dans les salles donc il sera possible d'avoir plus de personnes dans la classe. Ce sera aussi diffusé en ligne pour avoir le plus de visibilité possible.

Gabriel Arsenault : Par rapport au local, est-ce que ce sera dans une classe ou dans le centre judiciaire?

Saïd Kassabie : Des gens de la commission électorale s'occupent de réserver le local. Le but est d'avoir le centre judiciaire, mais sinon ce sera une classe.

Gabriel Arsenault : Est-ce qu'il y a une raison pour laquelle l'ordinateur sera placé là? Je m'interroge sur la pertinence considérant que les gens peuvent déjà voter sur leur cellulaire.

Saïd Kassabie : L'ordinateur sera là davantage à titre de complément aux autres méthodes de vote. De plus, on va distribuer des objets promotionnels à l'entre-deux pour encourager le vote.

Gabriel Arsenault : On désinfectera l'ordi entre les personnes.

Charles-Alexandre Groleau : Je me demandais si l'AGED a un ordinateur ou on mettrait notre ordinateur au moment de notre permanence?

Saïd Kassabie : De ce que je vois, ce sera notre ordinateur. Ce sera sûrement sur le mien que les gens pourront voter. Je ne crois pas que l'AGED en a à sa disposition. Si on en veut un autre, il faudrait demander à la bibliothèque, mais je crois que ce seront les nôtres.

AU.

7.2. Demande du Comité Défilé pour une levée de fonds

Pierre-Alexandre Chagnon: Le comité défilé souhaiterait faire une levée de fonds en octobre (vente de biscuits près de Halloween), en décembre (vente de spaghetti pendant les examens) et en février (vente de biscuits près de la St-Valentin). Le comité souhaiterait ainsi obtenir l'autorisation du CE, conformément à l'article 45 (iv) des RG, à organiser ces activités qui sollicitent les membres de l'Association.

Emily Abud: Je ne sais pas si vous avez vérifié avec Nathalie Noël (ou sa remplaçante) car cette année en raison de la COVID-19 on n'avait pas le droit de distribuer d'aliments. De plus, il pourrait y avoir des problèmes d'affichage et avec la COOP.

Saïd Kassabie : Vous prévoyez lever combien d'argent avec ces levées de fonds?

Pierre-Alexandre Chagnon : Ça n'a pas été mentionné dans la rencontre.

Saïd Kassabie propose que le CE permette la levée de fonds, conditionnellement à l'approbation de la Faculté.

Sacha Vincent appuie.

Sacha Vincent : La remplaçante est Mélanie Cournoyer. Elle commence mi-août.

Emily Abud : Écrit aux deux.

Gabriel Arsenault : Pour répondre à Saïd tantôt, pour les biscuits, elles s'attendent à faire 300\$, sinon 520\$ pour les spaghet.

8. Dossiers externes

8.1. Demande de fonds - colloque FEDQ

Charles-Alexandre Groleau: J'ai parlé à l'externe de l'AED Montréal et puisqu'ils organisent le colloque de la FEDQ. Il m'a demandé de virer 2 000\$ pour le colloque. Faut-il passer en CA? Faut-il une demande de subvention ?

Emily Abud : C'est le CA qui doit l'autoriser, car c'est plus de 500\$ et il faut un formulaire de demande de subvention.

Charles-Alexandre Groleau : Je vais devoir écrire une demande de subvention, même si nous sommes obligés de payer?

Emily Abud : Oui.

Saïd Kassabie : Ça doit passer avant en CE pour que le CE fasse une recommandation au CA.

Charles-Alexandre Groleau propose de recommander l'attribution de la demande de subvention de 2000\$ pour l'organisation du colloque de la FEDQ.

Emily Abud appuie.

Emily Abud: Tu écriras à Thom pour qu'il l'ajoute à l'ordre du jour du CA de demain !

AU.

9. Dossiers financiers

9.1. Demande de subvention - Commission électorale

Saïd Kassabie : J'ai mis la demande de subvention en annexe.

Gabriel Arsenault propose d'accorder 360\$ à la commission électorale depuis la case budgétaire "demande en cours d'année".

Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

Saïd Kassabie, Emily Abud, Sacha Vincent et Sarah-Jade Bilodeau déclarent leur conflit d'intérêt.

Sacha Vincent : Est-ce qu'il faut mettre là-dedans les montants qu'on peut accorder aux personnes qui se présentent? Est-ce dans cette demande ou si des gens prennent des fonds on fera la demande ensuite?

Saïd Kassabie : Les montants dont tu parles sont ceux que les personnes candidates peuvent dépenser et ne sont pas remboursés par l'AGED. Ils utilisent leur propre argent.

AU

9.2. **Demande de subvention - Formation VACS**

Emily Abud : Selon l'article 75.1 des RGs, les personnes intégrées, toutes les personnes participant aux activités d'intégration (CIA + boosters), ainsi que les personnes membres des comités Jeux-ridiques, Promo et les membres du CE doivent obligatoirement se soumettre à la formation sur la prévention des violences à caractère sexuel organisée par le comité Féministe (mais toute personne membre peut aussi participer à la formation). Celle-ci aura lieu le **jeudi 26 août de 12h30 à 15h30** sur Teams (à noter à vos agendas), date proposée par Justine au comité féministe selon les disponibilités de ses comités et à laquelle notre conférencière peut se libérer. Celle-ci demande 150\$ pour la formation.

Gabriel Arsenault : Vu le caractère obligatoire de la formation, si je sais que le 26 je ne peux pas être là, est-ce qu'il y a un moyen d'accomplir la formation d'une autre manière?

Emily Abud : C'est quelque chose à regarder avec la conférencière voir si elle accepte d'enregistrer la conférence et donc, que seulement le comité aurait le lien pour qu'on l'envoie seulement aux personnes qui ont une bonne raison pour ne pas être présentes.

Sophie Martel : Je sais qu'on a eu une formation des VACS sur le portail en début d'année. Est-ce encore valide? Est-ce que ça pourrait être une preuve pour ceux qui ne peuvent pas venir?

Emily Abud : Je ne connais pas la réponse au niveau des RG, mais cette formation doit être suivie chaque année.

Saïd Kassabie : Je peux confirmer avec les RG. Ce qui est prévu est que cette formation est complémentaire à la formation offerte par l'université. Il faut donc faire les deux formations selon ce qui est prévu aux RG.

Saïd Kassabie propose d'accorder 150\$ au comité féministe pour la formation sur les VACS de la case "demande en cours d'année".

Emily Abud déclare son conflit d'intérêt.

Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

AU.

9.3. **Droit du site Web**

Sarah-Jade Bilodeau : J'ai récemment reçu une lettre nous informant que nos droits pour le "domain name" agedsherbrooke.com expirent le 19 septembre 2021. Les prix du renouvellement sont les suivants : 50\$ pour 1 an, 90\$ pour 2 ans, 130\$ pour 3 ans, 165\$ pour 4 ans et 190\$ pour 5 ans. Il faut donc décider ce qu'on fait avec ça.

Gabriel Arsenault : Si on engage l'AGED pour plus d'un an, est-ce qu'on doit demander au CA?

Emily Abud : Oui, il faut faire une recommandation au CA.

Gabriel Arsenault propose de recommander au CA de renouveler la licence pour le domaine agedsherbrooke.com.

Sacha Vincent appuie

_____ **Sarah-Jade Bilodeau:** Quelqu'un peut amener le point?

Gabriel Arsenault : Moi!!

Saïd Kassabie : Avec les 5 options qu'on a je crois que la meilleure est celle de 5 ans.

Saïd propose d'amender de renouveler pour 5 ans au montant de 190\$.

Gabriel Arsenault appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition amendée se lit donc comme suit : Gabriel Arsenault propose de recommander au CA de renouveler la licence pour le domaine agedsherbrooke.com pour 5 ans au montant de 190\$.

AU.

10. **Dossiers académiques**

10.1. **Dossier bibliothèque - Heures d'ouverture été**

Sophie Martel : Juste pour vous update, j'étais dans la bonne voie pour avoir des heures supplémentaires pour la période des examens finaux. Nous avons proposé l'idée que des bénévoles soient les gardiens de la bibliothèque, mais la proposition n'a pas été approuvée par le syndicat. Il faudra donc voir pour les prochaines années.

10.2. **Dossier bibliothèque - Salle d'imprimerie extérieure**

Sophie Martel : J'ai pensé à ça, mais j'aimerais avoir votre avis, car je sais qu'on ne vit pas ce même problème pendant les autres sessions. Quand on va à la bibliothèque, je me suis dis que ce serait peut-être pertinent de mettre une vitre là et une porte pour

qu'on puisse en faire une salle d'imprimerie qui serait toujours disponible lorsque la bibliothèque est fermée.

Gabriel Arsenault : Autant je trouve l'initiative bonne, je m'interroge sur le fait que la raison est dans la bibliothèque est sûrement parce qu'elle coûte cher et donc, que c'est bien qu'elle soit sous supervision d'une personne qui connaît le fonctionnement.

Sophie Martel : J'en ai parlé avec Sylvain Champagne et il trouvait que c'était une excellente idée. On ne parle pas de la grosse imprimante. C'est simplement un service d'imprimante auquel l'on pourrait accéder avec un certain logiciel. M. Champagne avait l'air ouvert à l'idée. Les objets de valeurs nécessitant de la surveillance sont surtout les ouvrages de droit.

Pierre-Alexandre Chagnon: Sur papier l'idée est vraiment. Par contre avoir une salle d'imprimerie hors bibliothèque en pratique pourrait selon moi avoir des plus gros coûts. Je ne crois pas que ça en vaut la peine parce que le problème survient seulement l'été.

Sophie Martel : C'est pour ça que je voulais votre avis, ça a été un sujet chaud cet été au niveau des heures et du manque d'accès aux imprimantes. La direction a répondu aux plaintes en disant que les classes étaient ouvertes, mais il n'y a pas d'imprimantes. Je ne vois pas la problématique pour l'automne-hiver.

Sacha Vincent: Je trouve que c'est une bonne idée pour les imprimantes mais je crois que l'endroit visé (le petit "bar d'étude" à côté de la bibliothèque) devrait rester comme tel car il a une véritable utilité. Cet endroit est très calme lorsque la bibliothèque est fermée. Je crois que c'est important d'avoir un endroit silencieux pour étudier lorsque la bibliothèque ferme autre que les classes où il peut y avoir plus de distractions.

Sarah-Jade Bilodeau: Je trouve que c'est vraiment une bonne idée, car ce n'est pas pratique pour les gens de COOP de devoir imprimer dans des heures aussi limitées. Néanmoins, je ne pense pas que ça en vaut la peine pour cet été vu que les examens sont prévus pour la semaine prochaine.

Sophie Martel : Pour cet été, on oublie, mais c'était plus pour les prochains temps. L'idée qui me vient en tête est simplement de faire une demande pour augmenter le budget de la bibliothèque et les heures d'ouverture. Je m'y prendrai d'avance pour l'été 2022 pour ouvrir plus longtemps la bibliothèque, tout simplement.

Charlotte Michon: Si on pouvait savoir si c'est un problème récurrent dans les autres facultés. Parce que l'autre bibliothèque a aussi des heures d'ouverture restreintes. Il y aurait peut-être moyen de prolonger les heures d'ouverture d'une des deux?

Charles-Alexandre Groleau : Ouvrir plus d'heures l'été est la meilleure solution, car la salle d'imprimerie extérieure apporte plusieurs problèmes potentiels et de coût (papier, encre).

Sophie Martel : On pourrait mettre l'argent de l'imprimante sur l'argent d'employés pour augmenter les heures.

Emily Abud : Je pense que le problème est plus au niveau de trouver des employés et non de les payer. À mon cégep, on avait des imprimantes partout pour imprimer à partir de nos ordinateurs, grosses comme à la bibli et barrées pour éviter le vol de papier et tout. Je pense que ce serait vraiment apprécié d'avoir plus de petites imprimantes un peu partout pour éviter les files pendant les périodes achalandées et pour imprimer aux heures où la bibliothèque est fermée. Je ne crois pas que cela créerait un problème dans leur budget.

Sophie Martel : C'est positif. Je vais continuer sur l'idée.

11. **Dossiers des activités étudiantes**

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

13.1. **Dossier Desjardins**

Sacha Vincent: Petit suivi sur le dossier de Desjardins. Le responsable m'a expliqué la clause 20 et apparemment c'est différent de ce qu'on pensait. Il m'a dit que le but de la clause est de déresponsabiliser Desjardins si quelqu'un veut les poursuivre pour des événements / publications / activités en rapport avec l'AGED. Donc si par exemple, si quelqu'un se blesse durant la conférence et veut poursuivre Desjardins puisqu'il s'agit de leur conférence, ce serait à l'AGED de s'en occuper puisque Desjardins est seulement un commanditaire et que c'est l'AGED qui est en charge de la conférence. Dans cette optique, je crois que nous pourrions l'accepter parce que, de toute manière, si quelque chose se passe sur le terrain de l'université on serait responsable et le même principe s'applique pour une publication sur le groupe de l'AGED (si nous la faisons, nous sommes responsables), à condition que le CDP et/ou Me Gaulin me dise que c'est correct aussi.

Emily Abud : Je pense que la meilleure solution serait d'aller chercher l'avis de Me Gaulin ou Josée Perreault (quelqu'un qui s'y connaît). Je pense que de mon côté je l'accepterais, c'est positif!

Sophie Martel : J'accepterais également.

Charles Alexandre : Conditionnellement à avoir l'approbation de la Faculté, je l'accepterais aussi.

(suiveux) un peu oui

Gabriel Arsenault propose de recommander à Sacha Vincent de parler à Me Gaulin pour avoir son approbation pour revenir en CE pour ensuite repropose. Pierre-Alexandre Chagnon appuie en maudit.

AU.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1. Retour sur le projet GNL:

Pierre-Alexandre Chagnon: Le 25 mars dernier (2021), la FEUS a envoyé un communiqué de presse avec l'appui de plusieurs associations dont l'AGED afin de demander au gouvernement de se positionner en défaveurs du projet. Le 21 juillet dernier, le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a annoncé le refus du gouvernement d'autoriser le projet gazier GNL Québec, jugeant que celui-ci risque de ralentir la transition énergétique mondiale. Très bonne nouvelle!

15. Dossiers premières année

16. Varia

16.1. Tour de table des comités

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 20h00.

ANNEXE

☰ Guide électoral 2021

☰ Demande de subvention - Commission électorale

Formulaire de demande de subvention

Demandeurs	
Organisation	Comité féministe de l'AGED
Nom	Léa Mark Guillemette Maggie Fortin
Poste	Co-coordonnatrice Co-coordonnatrice
Courriel	lea.mark.guillemette@usherbrooke.ca maggie.fortin@usherbrooke.ca
Téléphone	581-246-7911 819-446-0805
Description de la demande	
But et description de l'activité	L'activité est une formation sur les violences à caractère sexuel (VACS). Elle sert à sensibiliser les étudiants et étudiantes à ces enjeux et à faire réaliser qu'ils se produisent très près de nous. Cette conférence a également pour but d'inciter les individus à prendre action lorsqu'ils sont témoins de telles situations afin de prévenir les VACS.
Description des dépenses anticipées	Rémunération demandée par la conférencière : 150\$
Montant demandé	150\$
Réservé à l'administration / Date: _____	<p>Dans le cas où ma subvention m'est accordée, je m'engage à produire, à la fin de l'exercice, un bilan comptable et un rapport de l'activité à l'exécutif de la corporation.</p> <p>Date: 28 juillet 2021 <i>Maggie Fortin</i></p> <p>Signature des demandeurs: <i>Léa Mark G.</i></p>
Montant accordé	
Signature d'un administrateur de l'AGED	
Signature du trésorier de l'AGED	